

## ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 05/04/2017

Votre annonce n°17-47362 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative. La DILA en qualité d'éditeur officiel se réserve le droit, si nécessaire, de vous la retourner pour compléments ou précisions. Dans ce cas vous en serez averti immédiatement par voie de messagerie.

Sous cette réserve, la Direction de l'information légale et administrative s'engage à diffuser cette annonce dans les plus brefs délais.

 [Retour](#)

M1 - Formulaire Avis de marché

**Aperçu de l'annonce****Avis de marché**

Département(s) de publication : **34**

Annonce No **17-47362**

Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Juvignac.

Correspondant : M. le maire Jean-Luc SAVY, 997 les Allées de

l'europe 34990 Juvignactél. : 04-67-10-42-42télécopieur : 04-67-10-40-49courriel : benedicte.labarre@juvignac.fr adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>.

*Objet du marché* : **etude de faisabilité pour l'exploitation durable de l'eau de source de Fontcaude à Juvignac.**

*Mots descripteurs* : Etude.

*Lieu d'exécution et de livraison*: juvignac, 34990 Juvignac.

*Caractéristiques principales* :

consultation en vue de contracter les services d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour une réflexion sur l'opportunité d'exploiter l'eau de source de Fontcaude

*Refus des variantes*.

*Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)* : 1.e.r juin 2017.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : le paiement des sommes dues est effectué dans un délai global maximum de 30 jours à réception de la facture.

Les conditions de mise en œuvre du délai maximum de paiement sont celles énoncées par la loi n°2013-100 du 28 janvier 2013 et le décret n°2013-269 du 29 mars 2013.

*Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.*

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou

travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :*

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 5 mai 2017, à 12 heures.

*Autres renseignements :*

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

La lettre de consultation est remis gratuitement à chaque candidat sur demande écrite ou en téléchargement sur le site : <https://marches-securises.fr>

Adresse de retrait des dossiers :

Ville de Juvignac

Service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de l'europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

télécopieur : 04.67.10.40.49

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 1 2h et 13h30 - 17h30

Mél : [marchespublics@juvignac.fr](mailto:marchespublics@juvignac.fr).

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

Les offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

- Par transmission électronique sur site <https://marches-securises.fr>
- La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.
- Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.
- Sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.

Les offres devront parvenir à destination avant le 05/05/2017 à 12 heures.

Le pli contenant l'offre comporte sur son enveloppe extérieure uniquement les mentions suivantes: l'objet du contrat, la référence du dossier et l'adresse du service destinataire.

Horaires d'ouverture : 8 h30 - 1 2h et 13h30 - 17h30.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 5 avril 2017.

**Éléments non publiés****Éléments de facturation :**

*Votre référence de commande au BOAMP : 05042017*

*Libellé de la facture : Ville de Juvignac 997 les allées de l'Europe . 34990 Juvignac*

*Siret : 21340123500014*

*Classe de profil : Commune*

---

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation



<http://www.boamp.fr> : 5 mai 2017

*Objet de l'avis : etude de faisabilité pour l'exploitation durable de l'eau de source de fontcaude à juvignac*

*Nom de l'organisme : Ville de Juvignac*

*Critères sociaux ou environnementaux : Aucun*

---

 [Imprimer](#)  [Retour](#)

ACCR3327121

> [Informations légales](#)